

Les **fonctionnaires stagiaires déjà titulaires d'un M2 non MEEF ou MEF (ou d'un titre équivalent) ou dispensés de diplôme** suivent une formation à plein temps placée sous le signe de l'alternance intégrative. Cette relation entre expérience de terrain et formation universitaire se situe au cœur de la logique de formation des futurs enseignants titulaires conformément à la loi de refondation de l'école de la République. Elle leur permet de construire, compléter et renforcer la construction de leurs compétences telles que définies par le Référentiel de compétences professionnelles de juillet 2013 et précisées par les deux degrés de maîtrise des compétences observables en situation (cf Outil d'accompagnement de mars 2015). Ils sont **affectés en poste à mi-temps en établissement pour une partie de leur formation** et rejoignent un site ESPE pour l'autre mi-temps de formation.

A ce titre, l'ESPE Lille Nord de France met en place des parcours de formation adaptés par l'intermédiaire d'un **Diplôme Universitaire Enseignement, Education et Formation (DU EEF)**. L'accès à cette formation est **obligatoire** pour cette catégorie de fonctionnaires-stagiaires déjà titulaires d'un M2 non MEEF (ou d'un titre équivalent) ou dispensés de diplôme. Elle est **financée intégralement** par l'employeur (frais d'inscription et indemnités forfaitaires de déplacements) et soumise à une **assiduité** qui sera contrôlée. L'inscription administrative se réalise au sein de l'ESPE Lille Nord de France et l'inscription pédagogique propose quelques choix de formation tenant compte du parcours de formation antérieur de l'étudiant-fonctionnaire stagiaire.

La structure du DU EEF parcours **Entrer directement dans le métier d'enseignant de Professeur des écoles** permet à chaque étudiant fonctionnaire-stagiaire concerné de construire et d'asseoir dans les meilleurs délais les compétences professionnelles de son métier en fonction de son curriculum personnel de formation. Elle permet aussi un **suivi personnalisé** de l'étudiant-fonctionnaire stagiaire via des séances d'observation avec entretiens et accompagnement spécifique, en tant que de besoins, similaire à celle des étudiants-fonctionnaires stagiaires en M2 MEEF. L'étudiant-fonctionnaire stagiaire dispose d'un **e-portfolio** (disponible sur la plate-forme Mahara) dont certains espaces, partagés avec les acteurs de la formation (IEN, tuteur terrain, tuteur ESPE), lui permettent d'échanger régulièrement sur l'évolution du degré de maîtrise de ses compétences professionnelles par une **démarche d'auto-positionnement**, évolutive et concertée, dans une perspective de **développement professionnel tout au long de la vie**, initiée dès sa formation initiale.

Les étudiants fonctionnaires-stagiaires **titulaires d'un master** pourront être **dispensés** de l'UE liée à la culture numérique et Tice (UE CNT) et de celle dédiée à la langue vivante étrangère (UE LVE) **sous réserve** d'avoir précédemment acquis les certifications associées au cours de leur formation initiale (C2i2e et certification/ attestation du niveau B2 du CECRL). Ils suivront la totalité des enseignements dispensés en M2 MEEF (modulo des adaptations en UE 3).

Les étudiants fonctionnaires stagiaires **titulaires d'un master recherche** dans une discipline enseignée à l'école se rapprocheront de leur responsable pédagogique de site pour estimer de **l'opportunité de suivre ou non les enseignements disciplinaires** relatifs à leur domaine de recherche.

De manières à conforter les compétences relatives au **travail en équipe** mais aussi celles relatives aux **échanges de pratique** et à la **mutualisation problématisée** des réussites et difficultés, les étudiants-

fonctionnaires stagiaires du DU EEF Entrée directe dans le métier de Professeur des écoles seront regroupés avec les étudiants M2 MEEF mention premier degré.

Evaluation de la formation :

Les UE CNT et LVE ont leurs propres modalités d'évaluation.

L'UE « Exercice du métier » est évaluée de façon globale (prenant en compte tous les EC de l'UE) sous la forme d'un **dossier professionnel réflexif** [1] pour l'élaboration duquel l'étudiant fonctionnaire-stagiaire est accompagné par un formateur.

Ce dossier servira de support à l'avis du directeur de l'ESPE lors de la procédure de titularisation.

[1]. Les étudiants en DU n'ont pas à valider les examens du master 2 MEEF. Le dossier professionnel réflexif permet de valider l'UE Exercice du métier dans sa totalité.

Maquette du DU EEF

« Entrer directement dans le métier de Professeur des écoles »

UE	Contenus de formation et liens avec les compétences du référentiel associées	Adaptation du parcours selon le profil du fonctionnaire stagiaire
UE Exercice du métier		
(50 ects)		
EC 1 & 2 : Culture disciplinaire et didactique	Cours avec les M2 étudiants P1-P2-P3-P4-P5-C3-C4	Choix possibles dans le domaine des sciences sociales (si diplômé de master)
EC 3 : Initiation Recherche	Séminaire spécifique C3-C4-C5-C7-C14-P2	Méthodologie du dossier professionnel réflexif
EC 4 : Culture partagée des métiers de l'enseignement et de l'éducation	Contenus de formation de l'UE 4 du Master 2 MEEF C1-C2-C5-C6-C10-C11-C12-C13	
EC 5 : Professionnalisation	Contenus de formation de l'UE 5 du Master 2 MEEF C1-C2-C3-C4-C5-C7-C10-C11	
UE CNT (5 ects) UE Culture Numérique et TICE	Formation TICE C9-C14	Obligatoire pour tous sauf si possession de la certification C2i2e
UE LVE UE Langue Vivante Etrangère (5 ects)	Formation permettant l'acquisition du niveau B2 européen permettant de passer la certification CLES 2 C8-C14	Obligatoire pour tous sauf - si titulaire d'une attestation de niveau B2 européen OU - si obtention d'une UE voire d'un EC non compensé en LVE durant le cursus de master antécédent.

Pour rappel : CC 1. Faire partager les valeurs de la République / CC 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école / CC 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage / CC 4. Prendre en compte la diversité des élèves / CC 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / CC 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques / CC 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication / CC 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier / CC 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier / CC 10. Coopérer au sein d'une équipe / CC 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative / CC 12. Coopérer avec les parents d'élèves / CC 13. Coopérer avec les partenaires de l'école / CC 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel /

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique / P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement / P 3. Construire, mettre en œuvre, animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves / P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation / P 5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves